



HAL
open science

L'intelligence de l'habitat

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

| Pascal Amphoux. L'intelligence de l'habitat. Domotique 88, Jan 1988, Paris, France. hal-01564416

HAL Id: hal-01564416

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01564416>

Submitted on 18 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0
International License

L'INTELLIGENCE DE L'HABITAT

Communication au colloque "Domotique 88"

Paris, janv. 88

par

PASCAL AMPHOUX

Institut de Recherche sur l'Environnement Construit

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

14, avenue de l'Eglise Anglaise

CH 1006 LAUSANNE

RESUME

L'engouement actuel pour les nouvelles techniques de communication et l'enthousiasme des discours sur le développement de la domotique reposent sur une série d'arguments optimistes et décontextualisés, dont il convient de montrer la part de fonctionnement idéologique afin d'en mieux cerner les potentialités réelles.

Trois des arguments majeurs du discours sur la domotique sont ici passés en revue - contrôler, gérer, communiquer - et renvoyés à leurs thématiques respectives : la sécurité, le confort et l'interactivité.

ABSTRACT

The current infatuation for the new technics of communication and the enthusiasm of the speeches about the developpement of the domotic rest on a series of optimistic and decontextualised arguments, on which we have to demonstrate the ideologic mechanism to surround better the real potentialities.

Three key-arguments of the speech about the domotic are reviewed - to control, to manage, to communicate - and are referred to their own respective thematic : the security, the confort and the interactivity.

Mais qu'est-ce donc que la domotique ? Un système de communication ? Un système de gestion ? Un système de contrôle ? Un système de ...

Non ! La domotique est un mot. Le préfixe est humain et ancestral. *Domus*; la maison; le foyer. Le suffixe, lui, est technique, et renvoie à l'inverse à une imagerie futuriste. D'un côté l'innovation la plus farouche, de l'autre la tradition la plus enracinée. Le mot lui-même pose donc le problème de l'avenir d'une tradition autant que celui d'une tradition du futur. Entre préfixe et suffixe, entre technique et tradition se situe l'enjeu de sa définition, et c'est de cette tension paradoxale entre deux pôles que peut naître le sens de la notion.

Or, de ces deux pôles c'est le pôle technique aujourd'hui qui semble dominant. Le "-tique" est plus fort que le "domo-". Fille de la télématique, de la robotique, de la bureautique et autres télétiques, on la définit non par son usage mais par ce à quoi elle peut servir, voire par ce à quoi elle doit servir. Il n'y a rien d'étonnant ni de critiquable à cela puisque l'usage, de fait, n'existe pas et qu'il s'agit pour les industriels de le promouvoir. Mais force est de constater que les discours de promotion ne cessent justement de faire comme s'il existait, alors même qu'ils s'efforcent de le créer. En d'autres termes, il convient de rappeler que la domotique désigne un objet fictif en ce qu'il n'a pour le moment d'autre réalité que celle du discours et de ses premières expérimentations. Du point de vue économique, elle est une offre qui cherche à anticiper sur une demande. Elle est un mot, disions-nous; précisons en disant qu'elle est un mot qui manque de référent, un signe sans référent, ou encore qu'elle est une forme sans contenu.

Du même coup, on définit l'enjeu fondamental d'un développement de la domotique : donner un contenu à cette forme vide, et lui donner un sens plein qui ne se réduise pas aux significations fonctionnelles habituelles mais qui tiennent compte des réelles potentialités d'usage qu'elle recèle.

Avant de faire quelques propositions en ce sens, examinons donc de plus près les modalités du discours technique qui cherche à promouvoir la domotique.

a) Une hypothèse de pénétration massive

Ce discours repose tout d'abord sur une hypothèse de pénétration massive et inéluctable de l'électronique et de nouveaux objets techniques dans la sphère du logement : le bus domestique doit transformer la conception même de la maison en en faisant un système de services autorégulé, capable de répondre en outre aux exigences d'un développement parallèle considéré comme non moins évident de la télématique, de la visiophonie, de la vidéocommunication ou du télétravail. Sans vouloir dénigrer le caractère optimiste d'une telle hypothèse, il faut souligner qu'elle fait très largement abstraction de la diversité des usages et des modalités de production de l'habitat comme des conditions de

développement d'un nouveau système de communications¹. L'habitat, pas plus que l'habitant, ne peuvent être tenus pour des entités homogènes et uniformes, et il est sûr que l'introduction de la domotique dans la sphère du logement sera différentielle :

- pour des raisons techniques suivant les types d'habitat et de tissu urbain dans lesquels on prétend l'introduire (cablage problématique dans les centres urbains denses, dans les centres historiques et dans l'habitat diffus ainsi que, de façon plus générale, dans tous les quartiers qui ont fait récemment ou qui font actuellement l'objet d'investissements importants pour des opérations de réhabilitation);
- pour des raisons psycho-sociologiques et culturelles suivant les catégories socio-professionnelles ou les classes d'âge qui sont censées l'accueillir (coût des équipements, recherche de garanties de solvabilité pour les promoteurs de réseaux actuels, écart entre la culture technique de l'habitant et celle des concepteurs, etc.).

Il ne s'agit donc pas de dire que la domotique est un leurre total mais de relativiser d'emblée la portée de certains de ses effets.

b) Une logique "métafonctionnelle"

En second lieu, nous dirons que le discours technique repose sur une logique strictement adaptative et fonctionnaliste, alors même que le contenu effectif de la domotique est des plus incertains... De manière implicite, en effet, il est acquis que la domotique sera *adaptée* aux besoins de l'utilisateur. Davantage, elle le sera à *tous* ses besoins : elle a pour vocation, dit-on, de gérer "intelligemment" toutes les fonctionnalités de la maison. Elle est donc représentée comme une émancipation permettant enfin de décharger l'habitant des principaux soucis et des tâches ingrates de la domesticité - lesquels tombent, du même coup, sous la menace de l'oubli ou de l'erreur humaine. De la sorte, elle va au-delà de la simple fonctionnalité : le discours qui la sous-tend s'inscrit sous le signe de ce que l'on pourrait appeler une "*métafonctionnalité*"; il ne s'agit plus seulement de répondre à des fonctions déterminées à l'avance, il s'agit de désigner et de créer des "métafonctions", c'est-à-dire des "fonctions de fonctions", ou encore des "fonctions intégratrices" qui donnent à voir, à un second niveau d'organisation, la maîtrise interactive des fonctions (plus que les fonctions elles-mêmes) : de la sorte on se libère de la nécessité de préciser le contenu exact des fonctions de premier niveau pour assurer et garantir la fonctionnalité de second niveau. De fait, au premier niveau, il est vrai que la domotique est susceptible de modifier nos besoins et de restructurer notre représentation fonctionnelle de l'espace, du temps et des rapports sociaux à l'intérieur du logement²; mais ces modifications

¹ M. Bonetti, "Le développement des techniques de communication dans l'habitat", dans *Eléments de prospective sur la conception de l'habitat social*, Contrat Plan-Construction, CSTB, Paris, 1987, p. 125.

² Davantage, nous verrons plus loin que c'est à un niveau d'organisation que l'on qualifiera d'"infra-fonctionnel", celui des pratiques et des usages de l'habitant, que ces modifications prennent leur source. Le dogme fonctionnaliste consistait à réduire les usages des habitants à des fonctions utilitaires, l'attitude métafonctionnaliste opère ici une seconde réduction et l'on mesure à la fois la distance qui sépare les propositions de

sont délicates à appréhender de manière prospective et c'est uniquement au second niveau que la domotique fait son offre de services.

Faute de contenu préalable ou d'usage pré-existant, *le discours technique de la domotique s'appuie donc sur une conceptualisation métafonctionnelle de l'espace, du temps et des procédures de communication*. Pour preuve, on peut retenir ce qui me semble constituer pour le moment les trois arguments majeurs du discours de la domotique, trois arguments qui du moins y sont particulièrement redondants : *contrôler, gérer, communiquer*. Par ces trois arguments, la domotique n'introduit pas de nouvelles fonctions, elle propose un nouveau rapport aux fonctions du logement. Le contrôle concerne plutôt le *rapport à l'espace* et à son fonctionnement, la gestion plutôt le *rapport au temps*, et la communication le *rapport au social*. Mais tous trois sont évidemment étroitement liés les uns aux autres et se recoupent parfois au point de se confondre.

Ce sont donc ces trois arguments que nous passerons successivement en revue. Pour chacun d'entre eux, nous ferons d'abord le point sur leur formulation et sur la résonance sociale qu'ils sont censés trouver auprès du public (*a*). Puis nous en montrerons la part mystificatrice et idéologique (*b*), pour repérer enfin les apports possibles des sciences sociales et de la réflexion architecturale sur l'évolution des modes de vie à une redéfinition concrète des enjeux de la domotique (*c*).

1. CONTROLER LES ESPACES DU LOGEMENT

Espace "sécurisé" ou espace "sécurisant" ?

a) Télécommande, ubiquité, sécurité

L'argument "contrôle" est lié principalement du point de vue technologique aux capacités nouvelles de la *télécommande*. Il nous renvoie sans doute, en tant qu'usager, à l'un des plus vieux fantasmes du monde, celui de la commande à distance, fantasme de pouvoir qui confère en puissance à tout un chacun le *don d'ubiquité*. Mais l'argument clé qui lui est attaché et qui revient comme un leitmotiv dans les discours de la domotique, c'est celui de la *sécurité*. Celui-ci est entendu aussi bien comme protection des biens que comme protection des personnes : surveillance des lieux, des intrusions ou agressions, contrôle de la stabilité structurelle des bâtiments, détection d'anomalies ou de sinistres (eau, gaz, électricité), mais aussi assistance aux personnes âgées ou handicapées et surveillance des enfants qu'offrent les possibilités nouvelles de télédiagnostic ou de télécontrôle.

Si le secteur de la domotique attaché à cet argument est sans doute à la fois celui qui est le plus avancé actuellement et celui qui est appelé à se développer le plus rapidement (cf. la croissance

la domotique à la réalité des phénomènes (ce qui explique son haut degré d'abstraction) et la nécessité de remonter aux usages et pratiques habitantes pour envisager de façon réaliste les potentialités de la domotique.

exponentielle de dispositifs électroniques d'alarme, de détection, de visiophonie...), c'est évidemment parce qu'il trouve d'emblée une très forte résonance sociale auprès des collectivités comme auprès des individus qui sont préoccupés par la question de l'insécurité - d'ailleurs très largement médiatisée. A cette notion floue qui entremêle de manière indiscernable le contexte de précarité économique, d'incertitude identitaire et de changement culturel avec des phénomènes psycho-sociaux comme ceux de la violence, des agressions, de la délinquance ou du vandalisme, elle prétend offrir une réponse technique radicale et incontournable. Davantage, les discours de la télésécurité ne manquent pas de diversifier leurs arguments de vente en mettant en avant non seulement le *rôle social* qu'elle est amenée à jouer (en tant que réponse à tous les risques nouveaux, qu'ils soient liés à la technologie ou à la délinquance), mais aussi d'autres dimensions qui sont souvent évoquées comme son *rôle d'assistance* aux pouvoirs publics, son *rôle économique* (baisse des primes d'assurance liée à la diminution des risques), son *rôle préventif* et dissuasif, voire même son "*rôle formateur et pédagogique*" qui doit permettre de lutter contre les phénomènes d'accoutumance aux risques et de "former" en quelque sorte "les hommes à la sécurité" !

Or, d'une part, d'un point de vue strictement technique, on peut toujours douter de l'efficacité de ce genre d'outil et des effets de "surenchère technologique" qu'ils peuvent produire - on peut rappeler par exemple que les techniques de délinquance ou d'agression ont toujours suivi de très près les innovations techniques (l'adaptation inverse étant d'ailleurs souvent vraie); d'autre part, au niveau symbolique et imaginaire, on ne peut que s'inquiéter devant le climat d'incertitude et les attitudes de repli que "risquent" d'entretenir ou de renforcer une telle euphorie technologique. Les ministères français ont pleinement pris conscience de la différence qu'il convient d'établir entre *insécurité* et *sentiment d'insécurité*³. Or, en se limitant à proposer des solutions techniques aux problèmes de l'insécurité, la domotique n'apporte pour le moment aucune réponse au sentiment d'insécurité. Davantage, elle risque fort de produire et d'accroître ce sentiment - ce qui peut sérieusement gêner l'ouverture du marché : la peur de la panne, souvent évoquée par le public dans les enquêtes sur les nouvelles technologies, pourrait constituer un élément de rejet important.

Deux écueils menacent donc le discours sur la domotique : la mystification des résultats attendus d'un côté, le fonctionnement idéologique de son argumentation de l'autre.

b) Le mythe de la sécurité absolue ou l'insécurisante idéologie de la sécurité

La mystification repose sur le *caractère totalisant de l'argument sécurité* lorsque le système prétend répondre à tous les risques, techniques ou humains, en tout lieu, à tout instant et en toutes circonstances, quelles que soient le type d'habitat et surtout le type d'habitant. La domotique peut sans doute apporter des solutions inédites à certains problèmes spécifiques de sécurité, mais, pas plus

³ Yvonne Bernard, "Habitat et sentiment d'insécurité", texte de l'appel d'offres du Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, Paris, juin 87.

qu'un autre système technique elle ne peut prétendre garantir une sécurité absolue. En particulier, elle ne doit pas entretenir la confusion entre risques et vulnérabilité : avant de proposer de protéger tout le monde contre tout, il conviendrait de savoir "qui a peur de quoi"⁴ - ce qui permettrait alors de développer des systèmes personnalisés et adaptés.

Le caractère idéologique du discours, lui, est révélé par la *naturalisation du processus* : on fait croire et admettre que le risque est inhérent à notre mode de vie et que celui-ci entre dans l'ordre naturel des choses, rendant alors nécessaire et non moins naturel le recours aux technologies. La circularité de ce processus de naturalisation peut être schématisé ainsi : nous vivons dans un monde moderne, la modernité comporte des risques, nous vous apportons la réponse à ces risques - et cette réponse est moderne; nous vivons donc dans un monde moderne, etc... Peu importe alors que les risques en question soient réels ou imaginaires, le processus s'auto-amplifie de lui-même. La sécurité produit de l'insécurité et inversement. Le discours sur la sécurité tend à s'autonomiser complètement par rapport au vécu des habitants et à se détacher de plus en plus de la réalité sociale.

Du même coup, on comprend que la domotique ne peut s'appuyer sur ces arguments de contrôle et de sécurité sans s'entourer de quelques précautions. Il ne s'agit pas de dénier toute efficacité aux potentialités d'une sécurité domotique. Mais il s'agit de ne pas se leurrer sur ces possibilités et de ne pas occulter le processus idéologique auquel il participe afin de mieux saisir comment la domotique peut apporter un système de contrôle personnalisé et adapté à chaque cas, non pas pour se substituer aux *modes coutumiers du contrôle social*, mais pour s'en rendre *complémentaire*, voire même pour permettre de les réinstaurer.

A ce titre, elle nous semble pouvoir tirer avantageusement parti de certaines connaissances déjà établies en sciences sociales sur ces thèmes, comme de réflexions spécifiques qui sont actuellement menées sur l'évolution des modes de vie familiaux et de la conception architecturale de l'habitat.

Configurations domestiques et domotique

Du côté des sciences sociales, on sait déjà qu'il n'y a pas nécessairement de relation directe entre le sentiment d'insécurité et le taux de victimisation, certaines études ont montré que les personnes âgées qui se déplacent ont beaucoup moins peur que celles qui ne se déplacent pas, d'autres ont observé que si des opérations de réhabilitation ou de rénovation peuvent conduire à revaloriser des espaces insécures, elles contribuent dans d'autres cas à recréer un sentiment d'insécurité par la déstructuration des réseaux de sociabilité antérieurs⁵; on sait aussi que ce qui est

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir par exemple, respectivement : C. Louis-Guérin, "Les réactions sociales au crime. A-t-on raison d'avoir peur?", dans *Revue française de sociologie*, 1984, no25; G. R. Lee, "Social integration and fear of crime among older persons", dans *Journal of gerontology*, 1983, no38, pp. 745-750; J. Remy et L. Voyé, *Ville*,

sécurisant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre, ... Toutes ces situations paradoxales concernent directement le traitement domotique de la sécurité et peuvent mettre en cause ou déterminer la pertinence des systèmes envisagés. De façon plus générale, de nombreuses études ont montré comment un *contrôle pénal et policier* avait aujourd'hui tendance à se substituer au *contrôle social et coutumier* par lequel le groupe social (et le groupe d'habitants en particulier) régulait ses propres conflits de voisinage et définissait sa territorialité : une réflexion analogue concernant les modalités de contrôle que permet la domotique doit être menée à bien.

Par ailleurs, du point de vue de la conception architecturale ou urbaine des espaces, il est très frappant de constater que le développement des systèmes électroniques de sécurité ne fait que se substituer aux systèmes techniques antérieurs (électriques ou mécaniques) et continuent à s'inscrire dans une logique de fermeture des espaces, *alors même que ces nouveaux systèmes techniques de contrôle pourraient au contraire être l'occasion d'une réflexion sur l'ouverture des espaces*. Plus précisément, ils peuvent être l'occasion de gérer et d'apporter des solutions inédites au paradoxe que doit affronter tout architecte entre l'ouverture et la fermeture de l'espace. Ainsi certains de ces espaces pourraient-ils lever leurs barrières physiques et leurs principes habituels de clôture et instaurer un nouveau type de rapport entre la sphère publique et la sphère privée d'une part, entre la sphère privée et la sphère intime d'autre part.

La domotique peut être à ce niveau l'occasion d'un *renouveau de la conception de tous les espaces intermédiaires* qui sont souvent la part maudite de la conception architecturale et les lieux d'élection de l'insécurité, "espaces-tampons" intérieurs ou extérieurs, seuils, paliers, couloirs, corridors, ascenseurs, circulations horizontales ou verticales qui, outre leurs propriétés intéressantes du point de vue énergétique et acoustique en particulier, sont susceptibles de retrouver des propriétés intéressantes du point de vue "sociabilité de voisinage".

Elle peut être aussi l'occasion de *recherches ponctuelles et précises sur les "isolats infra-spatiaux"* que créera l'usage différentiel, à l'intérieur du logement, de certains appareils domotiques : on sait comment les principes de cloisonnement ou de percement des façades impliquent l'usage privilégié ou au contraire la sous-utilisation de sous-espaces particuliers, combien l'emplacement ou la disposition des portes et fenêtres peut déterminer certains comportements gestuels ou cheminements répétitifs, combien certains appareils domestiques contribuent à une spécialisation des rôles et à la répartition sexuelle des tâches domestiques; il en sera de même des instruments de la domotique, et il convient d'y réfléchir en termes pluridisciplinaires. Ne pas prendre en compte ces sous-espaces qui caractérisent le niveau "infra-fonctionnel" et "infra-spatial" de l'usage et des pratiques du quotidien, c'est condamner la domotique à rester un jeu de gadgets fonctionnels, froids et abstraits, qui du coup peuvent faire l'objet de disfonctionnements graves⁶. Quels comportements, quelles attitudes,

ordre, violence, formes spatiales et transactions sociales, PUF, Paris, 1981. Cités par Y. Bernard, *ibid.*

⁶ Ces isolats peuvent être matériellement délimités, mais ils ne le sont pas nécessairement : chaque objet, chaque activité, chaque usage particulier se crée, du

quels partages de rôles entre homme et femme, entre parents et enfants, quels dispositifs spatiaux accompagneront l'introduction de ces nouveaux équipements ? Quelle influence, à ce niveau, peut avoir le développement de la commande vocale ?... Quels aménagements spécifiques peuvent favoriser ou au contraire entraver leur appropriation ?

Ce n'est pas au niveau de la définition fonctionnelle de ces espaces que l'on peut essayer de répondre à ces questions, c'est au niveau de la compréhension de ce que nous avons appelé des *configurations domestiques*⁷. La logique de l'habitant n'est pas celle d'une *adaptation fonctionnelle* mais celle d'une *appropriation symbolique* qui s'effectue par l'usage et la pratique. Si une telle appropriation n'est pas possible, l'objet peut toujours être parfaitement adapté à une fonction déterminée, il ne sera jamais utilisé. L'objet technique n'a jamais déterminé l'usage social qui en est fait, au contraire c'est lui qui sanctionne le développement ou la diffusion de celui-ci. On comprend donc l'intérêt majeur de repérer des indices de ces usages dans l'évolution actuelle des modes de vie et la nécessité de recherches prospectives interdisciplinaires qui ne se limitent pas à réfléchir en termes de sécurité fonctionnelle des espaces, mais qui soient capables de réinsérer cet argument dans le contexte plus large de la configuration des usages et des espaces.

Par exemple, par le contrôle automatisé des fluides et des énergies, la domotique concerne directement *l'espace traditionnel de la salle de bains*, lieu de raccordement aux réseaux par excellence. Si l'on se contente d'imaginer toutes sortes de systèmes sophistiqués de télécommande et de synchronisation de l'eau, de l'électricité, du chaud, du froid, de l'humidité, de la hauteur des lavabos, de l'autonettoyage, etc..., dans la seule perspective d'une optimisation de l'adaptation du matériel utilitaire au corps physique et psychologique, tous ces équipements paraîtront nécessairement relever de l'ordre du gadget électronique qui ne fait que remplacer des gestes du quotidien auxquels l'utilisateur est sans doute attaché. Mais si l'on associe ces possibilités techniques à un regard critique sur l'évolution récente des modes de vie et des représentations du corps, on ne peut que constater d'une part le décalage énorme qui s'est établi entre l'importance de la salle de bains dans l'espace du logement et son importance dans le budget-temps des ménages, d'autre part le décalage qui s'est établi entre les salles de bains d'aujourd'hui (emplacement reculé et occulté, exigüité, aspect clinique) qui correspondent aux représentations et pratiques sociales d'hier (pudeur, peur de l'onanisme, séparation sexuelle de son usage) et l'évolution des pratiques, ou du moins des discours sur le corps, qui touchent aussi bien le rapport aux enfants, la santé, la diététique et la sexualité (cf. mouvements d'émancipation de la femme, renfort d'identité sociale des enfants, engouement pour la bonne condition physique, etc.). L'introduction de la domotique dans la salle de

point de vue de l'utilisateur, un environnement propre et une territorialité spécifique dont on ne franchit pas les limites impunément. Ceci est particulièrement net pour la télévision qui, en fonctionnant comme écran de projection du monde extérieur sur le monde intérieur, fait en même temps écran au sein de la cellule familiale entre les utilisateurs et les non-utilisateurs. Comme interface, l'écran relie et sépare à la fois, et ce statut paradoxal peut faire l'objet de conflits comme de conventions, lesquels peuvent être eux-mêmes explicites ou tacites. Le développement de l'informatique domestique ne fait évidemment que renforcer la pertinence de ces questions.

⁷ R. Perrinjaquet, P. Amphoux, M. Bassand, *Domus 2005. exploration prospective de l'habiter*, rapport IREC, Lausanne, Plan Construction, Paris, 1986.

bains devient alors en puissance l'occasion d'une réflexion fondamentale sur la conception architecturale de cet espace, et pourrait profiter des implications que les changements psychosociaux pourraient avoir sur sa taille (amélioration de l'habitabilité du dispositif sanitaire, accueil de nouvelles activités, automédication et autodiagnostic, exercices physiques), sa conception (espace de jeu et d'apprentissage pour les enfants), son apparence (matériaux nouveaux moins froids et moins glissants, usage de la couleur, introduction de plantes vertes) et sa position dans l'espace du logement : du coin le plus reculé, elle pourrait par exemple trouver une position centrée entre la chambre des parents et celles des enfants, retrouver également sa fenêtre (moindre peur de la nudité, perception du lever du jour, ...). On pourrait alors imaginer que cet espace bénéficie de possibilités de chauffage différencié par rapport au reste du logement, que des "cloisons thermiques" permettent de le chauffer plus vite tout en tempérant les autres pièces...

On le voit, la domotique ne se développera pas toute seule, et il convient, par des approches transversales portant sur des cas concrets et bien délimités, de la mettre en relation avec les perspectives d'évolution des modes de vie.

Dans le cas présent, se détacher de l'a priori de l'insécurité, c'est se donner les moyens d'*associer invention sociale et invention architecturale à l'introduction de la domotique* dans l'espace du logement. En d'autres termes, c'est passer d'une réflexion sur l'espace sécurisé à une réflexion sur des configurations sécurisantes.

2. GERER LES TEMPORALITES DOMESTIQUES. CONFORT EXPERT OU EXPERT CONFORME ?

a) Programmation, immédiation, confort expert

L'argument "gestion" renvoie cette fois, du point de vue technologique, aux capacités nouvelles de la *programmation*.

Autre fantasme de puissance et de pouvoir, la technique nous permettrait enfin de maîtriser le temps! Comme le dit Pierre Sansot, "c'est une rêverie presque chimérique qui confine au désir d'être dieu. A la limite, ce serait user du temps comme de l'espace et en particulier pouvoir le parcourir en tous sens. Or les despotes les plus délirants, les cultures les plus orgueilleuses ne sont jamais allés jusqu'à une telle affirmation. (...) Même Descartes signifiait une limite à la toute-puissance de Dieu en disant qu'il ne pouvait faire que ce qui a été n'ait point eu lieu"⁸. Les nouvelles technologies seraient-elles en train de défier les fondements-mêmes de notre culture ? C'est ce que pourrait laisser croire la domotique en proposant de faire entrer dans le logement des outils capables de deux performances alléchantes :

- agir *immédiatement* sur certaines fonctionnalités;
- *différer* dans le temps certaines tâches domestiques.

⁸ Pierre Sansot, "Donneurs de temps, donneurs de sens", dans P. Sansot, G. Pillet, P. Amphoux et al., *Les donneurs de temps*, Editions Castella (diff. Vrin), Albeuve (Suisse), 1981, p. 16.

L'argument clé qui sert alors à mettre en valeur ces potentialités de manipulation du temps me paraît être cette fois la *notion de confort*. Il ne s'agit plus en effet du confort ordinaire auquel nous sommes tous habitués et auquel nous attribuons d'ailleurs tous des valeurs différentes (même si certains seuils d'acceptabilité peuvent être repérés et différenciés selon les groupes sociaux ou les appartenances culturelles), il s'agit de la promotion de l'idée d'un "*confort-expert*" qui offre à la fois les compétences d'anticipation ou de mémorisation de tout système expert et les possibilités de rétroaction immédiate d'un système autorégulé.

Ce confort expert touche en premier lieu, on le sait, la gestion économique et énergétique du logement qui devrait se faire à partir d'un tableau de bord domestique et qui devrait être capable de réguler et d'optimiser les dépenses éco-énergétiques individuelles ou collectives. Mais le discours sur le "confort domotique" ne se réduit pas seulement à la gestion et à la programmation d'un tel "*confort physique*" lié notamment à la production et à la maîtrise du chaud, du froid et de la lumière, il diversifie dans ce cas aussi ses arguments en proposant des applications qui devraient toucher aussi bien le "*confort matériel*", encore appelé "*confort de commodité*" que le "*confort psychologique*" et le "*confort intellectuel*" : le premier assure de commodités inédites capables de programmer et d'automatiser la télécommande d'objets ou de fonctions traditionnels (l'éclairage, les portes, les fenêtres ou l'arrosage), il assure aussi de la mobilité absolue de tous les ustensiles du logement grâce à leur interconnection sur un réseau unique, devrait permettre de promouvoir la création d'un tiers-oeuvre ergonomique (à inventer) et de donner naissance à une véritable robotique domestique; le second renvoie à l'idée d'un développement d'activités qui se situent entre le jeu et la distraction et qui tournent autour des potentialités offertes par ce que l'on peut appeler les "technologies de l'illusion"⁹; le troisième enfin se situerait entre la formation et l'information et reposerait sur l'accessibilité à des banques de données de tous genres et sur les possibilités d'interactivité que sont susceptibles d'apporter les "téléservices".

A l'image de ce que nous disions sur la sécurité, l'argument confort recouvre donc une multiplicité de significations et il est certain que c'est en jouant sur la diversité de ces connotations qu'elle séduit sa clientèle. Difficile pour elle de ne pas se reconnaître dans l'une ou l'autre forme de confort proposé ! A moins que ce ne soit le contraire... La menace d'une mystification des résultats escomptés et d'un fonctionnement idéologique de l'argumentation pèse à nouveau sur les conditions de développement de la domotique.

b) Le mythe du confort universel ou "il ne faut pas confondre confort et conforme".

La mystification réside toujours dans le caractère totalisant ou généralisant du discours : il y a amalgame et indifférenciation latente entre données matérielles, physiques, psychologiques et

⁹ L'expression est de R. Perrinjaquet. Elle renvoie notamment aux possibilités croissantes de "façonnage" du son et de l'image dont témoignent l'apparition sur le marché du magnétoscope, du disque compact, du vidéodisque, du décodeur de réseau câblé ou de l'ordinateur personnel.

intellectuelles, ce qui permet de constituer une notion floue mais universelle à laquelle il devient impossible de ne pas adhérer; elle repose par ailleurs sur la confusion qu'elle entretient entre *confort technique* (c'est-à-dire une réponse technique à un problème spécifique qui peut faire l'objet de normalisation et éventuellement de conventions collectives) et *confort symbolique* ou *bien-être personnel*, qui est propre à tout un chacun et qui est parfois tout à fait indépendant d'un niveau de confort technique (on peut être à son aise dans des situations objectivement inconfortables)¹⁰.

Quant à l'idéologie sous-jacente, elle repose aussi sur un *processus de naturalisation*, mais celui-ci touche cette fois les attitudes de prévision, de prévention, de protection et de prophylaxie qui se développent dans tous les domaines, à la faveur notamment de l'évolution individualiste de nos modes de vie; tout se passe comme s'il fallait s'inventer constamment de nouvelles nuisances pour s'inventer de nouveaux confort; autrement dit, on engage la notion de confort dans une *logique de la compensation*, ce qui d'un certain point de vue n'est rien d'autre que son exact opposé. Le confort, en ce sens, engendre le discomfort - lequel, en retour ne fait que renforcer ou "conforter" les exigences de confort. Le confort se conforte ! (ce dont témoigne par exemple l'élévation constantes des seuils de pénibilité et l'abaissement corrélatif des seuils de tolérance aux nuisances). Le discours sur le confort tend donc à son tour à s'autonomiser par rapport à la réalité et au vécu social. Pour reprendre les mêmes termes que précédemment, l'écart se creuse entre confort et "sentiment-de-confort"; et la domotique doit donc prendre garde de ne pas se contenter d'amplifier un discours qui risque de la mener tout droit dans des impasses.

Ne serait-ce que du point de vue technique, on connaît déjà dans d'autres domaines certains effets pervers produits par des gains de confort objectifs dans la sphère du logement : une isolation thermique efficace est susceptible de révéler, en diminuant le fond sonore d'un logement des bruits de voisinage jusqu'alors inaudibles, la fermeture hermétique des pièces peut entraîner le développement de micro-organismes générateurs d'allergies ou de saturations radio-actives, ... et une réflexion urgente s'impose sur les effets pervers que sont susceptibles d'engendrer les différents équipements attachés à la domotique.

Les prétentions du confort-expert doivent donc être relativisées et l'on ne doit pas laisser le discours qui tente de le promouvoir glisser sur la pente de *l'idéologie du confort pour le confort* et de la mystification totalisante. En particulier, le confort ne se réduit pas à un confort de gestion d'équipements - pas même de gestion interactive qui déchargerait totalement l'habitant de ses soucis domestiques. L'objectif ne peut pas être de faire de l'habitat dans son ensemble une immense maison de repos, une résidence secondaire ou un hôtel, ni de faire de tout habitant un vieillard en puissance, un handicapé qu'il faut équiper de prothèses supplémentaires ou une personne irresponsable qu'il faut assister...

¹⁰ Cette distinction entre confort technique et confort symbolique n'est pas une opposition. Il s'agit plutôt de deux niveaux d'organisation qui sont toujours coprésents dans la perception et le sentiment du confort. D'autres distinctions peuvent être retenues : confort de commodité, confort de maîtrise et confort de réserve (cf. *Domus 2005*, op. cit.); confort biologique, confort prophylactique et confort personnel (cf. C. Jaccoud, "Du confort collectif au confort individuel : l'évolution des seuils de confort", dans *Habitat 2000*, rapport final, IREC, janv. 88).

Le confort de l'habitant, c'est peut-être avant tout celui de *l'activité domestique*.

En d'autres termes, le confort ne peut pas être réduit à une simple fonction d'utilité, et il faut à nouveau redescendre au niveau de l'usage et des pratiques sociales de la vie domestique, au niveau également de l'évolution possible de la conception architecturale de l'habitat.

c) Temporalités domestiques et domotique

Les sciences sociales ne peuvent être que perplexes devant le décalage qu'elles observent entre "*l'habitant ordinaire*", cet homme sans qualités et sans compétences qui vit sa vie domestique sur un mode fondamentalement informel, et "*l'habitant gestionnaire*", homme rationnel et compétent que suppose le discours domotique actuel. Le premier est-il prêt à devenir ou à jouer le jeu du second ? Est-t-il prêt à gérer son activité domestique comme on gère ailleurs son activité professionnelle ? Est-il prêt à être de plus en plus distant de son propre habitat, à accueillir de plus en plus de "prothèses technologiques", alors même que l'habitat a toujours été un lieu de refuge de ce point de vue ? Quand bien même il le souhaiterait, serait-t-il vraiment en mesure de formaliser le caractère informel de sa vie domestique ?... Cela n'est sans doute ni souhaitable ni probable. *Il ne faut pas confondre confort et conforme*. Le temps vécu et la quotidienneté de l'habitant ordinaire n'est pas un temps linéaire, mesuré, comptable et programmable, et l'on devrait s'interroger sur les différences précises à établir entre bureaucratique et domotique : celle-ci ne saurait se réduire à être la version appauvrie de celle-là. Elle en est au contraire sans aucun doute une version complexifiée : répondre à des fonctions informelles de "l'espace-logement" nécessite peut-être des technologies autrement sophistiquées que celles qui permettent de répondre aux fonctions, somme toute bien déterminées, de l'espace de travail¹¹.

Ces remarques montrent que la notion de confort domestique ne peut être réduite à sa seule dimension technique et qu'elle ne peut avoir d'avenir que si elle est reconfrontée à une appréhension beaucoup plus sensible et complexe des différents niveaux qui la composent. Comme le dit Jaccoud, "le confort de demain se conjugue au pluriel"¹², et c'est dans la capacité à s'intégrer dans cette pluralité que réside l'enjeu de la domotique. *Non pas substituer un confort domotique au confort domestique*, mais chercher à comprendre comment la domotique est susceptible de redistribuer les cartes entre les différents registres qui créent le confort domestique, le sentiment du chez-soi, l'intimité. *Il ne faut pas confondre individualisme et intimité*; l'individualisme est un enfermement hermétique; l'intimité est quelque chose dans lequel on peut pénétrer; et la domotique doit veiller à ne pas promouvoir le premier sous couvert du second.

¹¹ cf. R. Perrinjaquet, M. Bassand, "La demande des habitants face à l'habitat du futur", colloque "L'habitat du futur, impact des nouvelles technologies", Lausanne, nov.87.

¹² C. Jaccoud, *op. cit.*

C'est ici que la réflexion prospective doit s'articuler sur la réorientation de certains critères de conception architecturale.

La domotique est peut-être l'occasion de s'interroger de façon créatrice sur la *redéfinition des ambiances du logement*. L'imagerie plus ou moins futuriste qui sous-tend la représentation actuelle de ses équipements peut jouer un rôle paradoxal auprès du public. D'un côté, elle entretient la fascination pour la modernité et le goût pour l'utopie, mais de l'autre elle suggère un logement de plus en plus déshumanisé et immatériel et suscite la crainte que la machine à habiter ne se réduise à un habitat de machines. Il est donc nécessaire de montrer la possibilité de créer des ambiances autres.

Celles-ci peuvent être abordées sous l'angle précédent des configurations, non seulement au niveau des sous-espaces qui environnent les objets techniques, mais également au niveau de *l'organisation générale du logement* et de la *distribution des pièces*. Ainsi devrait-on réfléchir sur la restructuration possible des positions relatives habituelles du séjour par rapport aux autres pièces. Si, comme il a été suggéré, la salle de bains s'agrandit, retrouve sa fenêtre et devient un espace de vie majeur et habitable, s'il en est de même de la cuisine (cf. infra), et si par ailleurs le séjour accueille non seulement l'écran de télévision mais aussi d'autres outils informatiques, voire un grand écran visiophonique, les premières devront se rapprocher des façades pour accéder à la lumière naturelle, tandis que le second pourrait s'en éloigner (nécessité d'une certaine pénombre ou tout au moins d'un éclairage parfaitement maîtrisable dans certains coins)¹³.

Mais la redéfinition des ambiances du logement peut aussi être abordée sous l'angle d'un *changement de rapport au sensible*. Les possibilités techniques de *lutte ou de protection contre les nuisances* touchent tous les domaines et l'on peut prévoir sans risques un développement toujours accru des procédés de ventilation, d'isolation phonique, de traitement de surface ou d'occultation visuelle. Mais les applications potentielles de la domotique, comme on l'a dit, ne doivent pas en rester à ce niveau : elles ouvrent surtout des possibilités nouvelles et banalisées de *maîtrise des paramètres sensibles* qui devrait être applicable, en principe, à la recomposition par l'utilisateur lui-même d'espaces nouveaux et d'ambiances particulières. Sans même faire de suppositions sur toutes les possibilités d'interactivité entre paramètres sonores, visuels, tactiles, ..., on peut évoquer par exemple les possibilités de recomposition d'espaces sonores à la carte que rend possible les techniques de synthèse du son ou celles du façonnage de la lumière que rend possible l'avènement des halogènes. Dans un cas comme dans l'autre, on passe d'une *logique de la reproduction* à une *logique de la recomposition* des espaces (de la fidélité du son reproduit au façonnage de sa propre matière sonore, de la source lumineuse à la surface de lumière). On passe donc d'un son ou d'une lumière conforme à un son ou une lumière modulable.

Se détacher de l'a priori du confort, c'est donc pour la domotique se distancier de l'argument de gestion. Il ne s'agit pas de gérer des temporalités domestiques comme on gère une entreprise, il s'agit de permettre leur façonnage, leur modulation, et de permettre ainsi à tout un chacun, de produire sur un mode renouvelé, sa

¹³ Derrière cette hypothèse, se profile en fait la mise en cause du statut même de l'espace de séjour.

propre intimité. Les activités domestiques n'entrent pas dans une logique de gain de temps, mais plutôt dans celle d'une dépense de temps. Le confort expert ne se réduira pas à celui d'experts qu'on forme à la gestion comptable de leur logement. Le confort expert, c'est celui qui s'ouvre à la réappropriation par l'utilisateur des normes de son confort. Davantage, c'est celui qui permet à tout un chacun d'établir ses propres normes et de définir sa propre intimité.

3. COMMUNIQUER

De l'information technique à la communication sociale

a) Un "foyer interactif et convivial"

Si la sécurité était attachée à l'idée de contrôle de l'espace du logement, si le confort l'était à celle de gestion des temporalités domestiques, la communication, qui est peut-être l'argument le plus redondant dans les discours actuels et qui constitue de façon certaine l'enjeu majeur de la domotique, s'attache, de manière plus insidieuse encore, à un *modèle d'organisation du social*.

Aux capacités nouvelles de la télécommande et de la programmation, se substituent ici ou se surajoutent les potentialités techniques de *l'interactivité*. Aux fantasmes de maîtrise de l'espace et du temps que réactivent les effets d'ubiquité et d'immédiateté produits par les nouvelles technologies, s'ajoute celui, plus englobant, de *maîtrise du monde*. Pouvoir communiquer n'importe quoi, partout, de n'importe où, n'importe quand et avec n'importe qui, voilà en puissance ce que pourrait offrir la domotique !

Aux emblèmes de la télé sécurité et du confort expert, s'ajoute alors celui du *"foyer interactif et convivial"*.

Or, cette expression permet de dédoubler le sens de l'argument communication.

D'un côté, *l'interactivité désigne une technicité de la communication* et cautionne la définition-même de la *"maison intelligente"* : il s'agit de promouvoir et d'instaurer des systèmes dont la standardisation et la normalisation permettent de faire "dialoguer" des équipements entre eux par l'intermédiaire de réseaux appropriés (BUS, RNIS). Donner la possibilité aux équipements domestiques les plus divers, de marques et de fonctions différentes, télévision, téléphone, ordinateur personnel, contrôleur domestique ou appareils électro-ménagers, de communiquer entre eux, tel est en effet l'enjeu des promoteurs d'"immeubles intelligents"; instaurer un standard de communication sur le ou les réseaux domestiques, tel est celui des constructeurs. La communication est ici prise dans un sens strictement technique : en particulier, il s'agit d'une communication sans signification - selon l'expression consacrée, les appareils vont pouvoir "dialoguer entre eux", ce qui révèle bien combien ce mode de communication technique est autonome et indépendant de l'utilisateur.

Mais d'un autre côté, il est annoncé que le foyer ne sera pas seulement interactif : il sera encore convivial ! Et ce *critère de*

convivialité réintroduit en force la signification humaine de toute communication. Le réseau, dit-on, va constituer un lien social dont les deux propriétés essentielles seront celles de la *transparence* et de l'*anonymat*. En tant que structure d'accueil ouverte à tous et utilisable par tous, le réseau se met implicitement à jouer *le rôle d'un espace public*, garantissant par ce biais autant l'intimité de la sphère privée que l'autonomie et le non isolement de l'individu.

Or, même si l'ensemble du public n'y croit pas nécessairement, il faut à nouveau mettre en garde contre la part de mystification latente et le fonctionnement idéologique qui menacent ce genre d'argumentation.

b) *L'idéologie de la transparence et de l'anonymat*

Il y a mystification, une fois de plus, dans la mesure où l'on fait dériver le mot communication de son sens technique, parfaitement clair et rigoureusement défini, à un sens sociologique qui, lui, est beaucoup plus problématique. *Tout se passe en ce cas comme si c'était la définition technique de la communication qui se mettait à jouer comme métaphore de sa définition sociale*. Or, il existe une différence de taille entre les deux : c'est que la première est une communication sans signification (l'ingénieur des télécommunications se préoccupe d'acheminer des messages avec le maximum de fidélité possible mais indépendamment de leur signification), tandis que la seconde est une communication qui n'a d'existence que par rapport à une signification - que par rapport au transfert ou à l'émergence d'un sens social.

On reconnaît ici à nouveau la menace totalitaire qui pèse, cette fois, sur le fonctionnement idéologique et autonome du concept de communication; celui-ci est pris à son propre piège : c'est lui qui devient transparent à lui-même, anonyme, autonome - alors même qu'il suscite *tout naturellement* une adhésion de principe auprès du grand public; on ne communique plus pour échanger de l'information, on communique pour communiquer ! En assimilant de la sorte l'échange social à une voie de communication, on évacue la question du sens social de l'échange. Et cette évacuation repose sur le modèle technique de la réciprocité de droit de toute communication interindividuelle, elle repose sur *l'idéal d'une réciprocité parfaite entre les acteurs de la communication*.

L'emprise, imaginaire et réelle à la fois, de la technique sur le monde social est donc si forte qu'elle devient le modèle de représentation de celui-ci. Dans ce processus d'"incantation à la communication", le rôle de la télévision est évidemment majeur, puisqu'elle ne cesse, comme le montre Quéré, de simuler et de représenter un dialogue incessant entre des acteurs qui, dépouillés des signes de leurs appartenances sociales respectives, apparaissent sur le plateau comme des acteurs égaux - ce qui permet d'imposer ce type de dialogue comme modèle de la relation sociale¹⁴. La virtualité d'une banalisation domotisée de la visiophonie interactive s'inscrit dans cette mouvance et ne fait qu'entériner un tel modèle de réciprocité parfaite.

¹⁴ L. Quéré, *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*, Aubier, Paris, 1982, p.110.

Le danger, c'est alors d'assimiler cette réciprocité de droit à une réciprocité de fait, et de croire à la transparence possible de la communication sociale, ce qui revient à réduire celle-ci à un jeu de rapports sociaux parfaitement codables et décodables. L'autre danger, c'est de croire ou de laisser croire que l'anonymat est la condition de toute communication sociale¹⁵, alors que l'intimité serait celle de la communication interindividuelle.

c) Communication domestique et domotique

L'apport des sciences sociales, dans ce domaine, est fondamental.

Concernant la communication sociale, certains auteurs ont bien montré la *différence* qu'il convient d'établir *entre anonymat et impersonnalité* des échanges d'une part, *entre transparence et interconnaissance* d'autre part. L'interconnaissance entre les gens d'un quartier traditionnel n'implique ni la transparence totale de leurs actions, ce qui sous-entendrait une connaissance intime de ces personnes, ni l'anonymat des interrelations, ce qui serait la négation même d'une vie de quartier; elle implique une connaissance mutuelle qui préserve la personnalité de chacun; l'exigence de lisibilité ne touche pas la personnalité mais la présentation de soi, c'est-à-dire la conformité des comportements à une règle collective tacite, à des règles de convenance, "à une sorte de contrat implicite qui fonde et rend possible la coexistence"¹⁶.

Par ailleurs, du côté de la communication interpersonnelle, d'autres auteurs ont montré le rôle fondamental du contexte et de l'environnement spatio-temporel. Tout ce qui vient "autour" du message, le geste, l'expression du visage, l'intonation de la voix, la part phatique du langage, ..., est au moins aussi important que le message lui-même. D'autres encore ont montré que toute communication "réussie" suppose la multiplicité et l'enchevêtrement de types logiques ou de modalités d'échange différentes : pratiques de l'humour, situations d'apprentissage, tactiques d'échappement à la double contrainte' ...¹⁷.

Ces résultats mettent directement en cause le changement de statut de la médiatisation technique des échanges interpersonnels ou collectifs que suppose l'introduction de la domotique dans la sphère du logement. Outre les obstacles techniques (normalisation des réseaux) et culturels (attachement ou repli sur des valeurs traditionnelles) qu'elle doit franchir, il faut encore imaginer que la domotique puisse promouvoir des logiciels qui soient capables de préserver non pas tant l'anonymat des échanges que leur impersonnalité, de redonner des référentiels communs qu'une accessibilité totalitaire et généralisée à une infinité de données ou d'informations tend à dissoudre, et de restituer la complexité des

¹⁵ cf. par exemple à ce propos les thèses de Senett sur l'apparition et la chute de l'homme public. Pour cet auteur, la notion d'espace public est attachée à celle d'un lien social théâtral et anonyme. R. Senett, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris, 1979.

¹⁶ L. Quéré, *op.cit.*, p.53.

¹⁷ Voir notamment les travaux de l'école de Prague autour de Jacobson et ceux de l'école de Palo Alto autour de Bateson.

échanges possibles qui font la richesse de toute communication humaine.

En-deçà de ces grandes questions, il faut alors s'interroger sur les spécificités d'une "*communication domestique*" et sur l'enchevêtrement des niveaux et des types d'échange qui la définissent, dans les relations familiales qui s'établissent à l'intérieur du logement comme dans celles que les individus instituent avec l'extérieur. L'analyse de l'évolution des modes de vie fournit alors des indices pour réfléchir aux conséquences que peut avoir le développement de nouvelles formes domestiques de communication sur la conception architecturale du logement. Nous ne retiendrons qu'un exemple, celui de la cuisine.

A l'image de ce que nous disions de la salle de bains, l'offre de services de la domotique touche très directement la télécommande, la programmation et l'automatisation des différents équipements de *la cuisine*. Mais si ces possibilités paraissent encore pour beaucoup relever de l'ordre du gadget ou de l'utopie, c'est qu'elles ne sont pas réintégrées dans une réflexion plus globale sur un renouveau de la conception et du fonctionnement de cet espace.

Or, devant le décalage grandissant qui s'institue entre les discours sur l'émancipation de la femme et la conception de cuisines fonctionnalistes fondée sur une économie stricte de place, de moyens et de gestes¹⁸, le rôle et le statut de la cuisine sont appelés à changer. D'une part, on assiste à une certaine *redécouverte de son rôle convivial*, liée sans doute à la désynchronisation des activités familiales qui en fait un lieu de partage d'autant plus important dans le budget-temps de la journée; d'autre part, on assiste à une certaine *revalorisation* *pratiques* systématiquement du domaine de la femme, qui s'opposent à d'autres types de repas pris sur le pouce, etc. Cette évolution devrait alors conduire à refaire de la cuisine un espace majeur du logement, autant sur le plan de la taille et de son traitement que sur celui de son habitabilité : le renouveau des pratiques culinaires, l'émergence potentielle d'exigences diététiques accrues et la redécouverte de certains arts de faire réclament un *accroissement des volumes de stockage* ainsi qu'une diversification des plans et surfaces de travail; la recherche de convivialité, de son côté, pourrait conduire à réintroduire la table à l'intérieur de la cuisine et à concevoir des "*cuisines à manger*" dont le rapport à la fenêtre, dont l'articulation entre partie repas et partie préparation, et dont l'éclairage et le traitement acoustique seraient particulièrement étudiés. Intégrée dans une telle perspective, la réflexion sur les apports de la domotique ne se limiterait pas nécessairement à des opérations de contrôle automatisé ou de gestion programmée.

Davantage, l'hypothèse plus utopique d'un développement du télé-achat pourrait avoir sur l'aménagement de la cuisine des conséquences qui viennent renforcer ou recouper les hypothèses précédentes : elle nécessiterait en effet une *capacité de stockage accrue*, ce qui repose par un autre biais la question du rangement - à l'emballage ostentatoire de produits nomades prêts à consommer, elle pourrait substituer le rangement à domicile d'aliments frais prêts à préparer; mais elle permettrait aussi d'envisager des

¹⁸ Cette économie fonctionnaliste n'est-elle pas allée jusqu'à promouvoir le concept de cuisine-laboratoire, dont l'ouverture sur le séjour met en scène, littéralement, les gestes fonctionnels d'une "femme-objet" ?...

modalités de stockage renouvelées : compartiments volumineux à moyenne température, "garde-mangers thermostatiques", rangements qui n'occulent pas nécessairement la marchandise, frigos transparents, etc...

Un tel développement des capacités de stockage à température contrôlée suggère même que l'on pourrait s'interroger sur la pertinence d'une *production centrale du froid* ! L'installation de systèmes de refroidissement central (rapidement abandonnés par la suite) semble avoir précédé celle du chauffage central dans certains immeubles. La domotique pourrait être l'occasion d'une redécouverte de tels systèmes et ses capacités interactives de gestion des fluides et énergies permettraient en outre d'envisager la mise en place de *systèmes interactifs de production du chaud et du froid*.

Ce seul exemple le montre, l'interactivité domotique ne se confond donc pas avec la convivialité domestique. D'autres exemples montreraient, de façon plus générale, que la transmission d'informations par les téléservices (qu'il s'agisse de télé-achat, de télé-enseignement ou de télédiagnostic) ne se confond avec aucune forme de communication sociale. De l'une à l'autre, il est par contre possible et utile d'examiner ponctuellement comment les potentialités domotiques convergent ou divergent avec l'évolution des modes de vie domestiques comme avec celle des modes de conception architecturale.

*

La domotique est un mot, disions-nous en introduction. Elle repose sur une logique métafonctionnelle dont témoignent les trois arguments "contrôler", "gérer", "communiquer". Mais que contrôler ? Que gérer ? Que communiquer ? Elle ne répond pas.

L'analyse critique de ces trois arguments permet en fait de préciser deux aspects. Soit la réponse à ces questions est "tout"; le discours nous mène alors sur la pente de la mystification, et l'on a vu combien toutes les possibilités pouvaient être amalgamées et confondues les unes aux autres grâce aux concepts-valises de la sécurité, du confort et de la communication... - cette attitude sous-entend une infinité de finalités entre lesquelles il est impossible de choisir. Soit la réponse est "rien", au sens où elle est éludée; et le discours nous mène sur la pente de l'idéologie qui consiste à naturaliser ces concepts, chacun d'entre eux tendant à devenir un but en soi : la sécurité pour la sécurité, le confort pour le confort, la communication pour la communication - cette attitude trahit alors une absence de finalité.

"Hypertélie" dans un cas, "atélie" dans l'autre : dans les deux cas, le discours actuel sur la domotique masque mal une absence d'intentionnalité claire. Or, comme le montre Dorflès, l'absence d'intentionnalité d'une technique ou d'un système technique risque toujours d'engendrer un *processus de fétichisation* de cette technique, marqué d'un côté par un véritable culte voué à son

développement, de l'autre par une attitude de rejet ou d'ignorance absolus¹⁹.

Comment alors empêcher la domotique de s'engager dans cette double impasse ? Comment lui donner une intentionalité ? Comment affecter des contenus précis à cette forme ouverte ? C'est ici, nous semble-t-il, que la réflexion prospective sur l'évolution des modes de vie et de la conception architecturale peut aider à formuler des réponses et à orienter des projets.

Il faut, nous l'avons montré, redescendre en-deçà des démarches fonctionalistes - au niveau des pratiques et des usages domestiques; non pas seulement se demander que contrôler, que gérer ou que communiquer, mais aussi comment contrôler, comment gérer, comment communiquer; examiner comment combiner les nouveaux moyens techniques avec des usages existants, comment permettre leur réappropriation par l'habitant ordinaire, ..., comment surtout favoriser le réinvestissement de l'habitat et aider les habitants à "retrouver et donner un sens à la destinée du lieu qu'ils habitent"²⁰ - et ce sont là peut-être les premiers linéaments d'une "domo-éthique".

La domotique, en tant qu'innovation technologique, ne pénétrera pas le logement de façon convaincante sans innovations sociale et architecturale parallèles. Des recherches interdisciplinaires confrontant systématiquement ces trois domaines par des approches transversales sur des objets précis et ponctuels doivent être poursuivies en ce sens : elles ne visent pas une création géniale et fondamentale qui révolutionnerait la technique, les modes de vie ou l'architecture; mais par la combinaisons de moyens existants et d'observations actuelles, elles sont susceptibles d'apporter des solutions originales et de fonder ainsi la pertinence d'un développement non dogmatique de la domotique.

*

Le suffixe est plus fort que le préfixe, disions-nous. Gageons que de telles recherches pourraient déboucher sur des applications concrètes qui montrent le contraire. Le mot *domotique* revêtirait alors le sens le plus profond qu'on puisse lui donner, celui d'une réelle intelligence de l'habitat.

¹⁹ Cf. G. Dorflès, *Mythes et rites d'aujourd'hui*, trad. fr., Klincksieck, Paris, 1975.

²⁰ Comme le dit Michel Conan dans les conclusions de son rapport, "le problème est donc de découvrir les moyens par lesquels les citoyens pourraient dans les lieux qu'ils habitent redevenir créateurs de sens en participant à l'oeuvre de solidarité pour le bien-être. Il s'agit de découvrir dans un contexte qui pousse les citoyens au repli sur soi et à la généralisation d'attitudes de consommateurs vis-à-vis des pouvoirs publics et des services sociaux comment pourraient s'instaurer des dynamiques collectives de coproduction de la qualité de la vie résidentielle associant des acteurs de la construction, des habitants et des agents des services sociaux". M. Conan, *Réflexion de synthèse sur la prospective de la conception de l'habitat*, rapport CSTB, Plan Construction, Paris, 1987.